

Image not found or type unknown



Identité utilisée pas un tiers

Par **vivicoco**, le **23/10/2008** à **18:59**

bonjour,rnrnVoilà, mon ex-concubine a fait des crédits à la consommation à mon nom en signant pour moi. Le délai de trois ans est dépassé. Que dois-je faire vu que le délai est passé ? Merci.